

NOUS CONSACRONS

////////////////////
**NOTRE VIE AU SERVICE
DU CHRIST ET DE L'ÉGLISE**
////////////////////

GRÂCE À VOUS !





Mgr Thierry Scherrer,
Évêque de Laval

MERCI DE SOUTENIR LA MISSION DES PRÊTRES !

Madame, Monsieur, chers amis,

Dans le monde tel qu'il est, marqué par des joies et des espoirs mais aussi par des incertitudes et des inquiétudes, l'engagement des prêtres parmi les hommes est plus que jamais essentiel. Le Seigneur nous envoie des témoins et des serviteurs de sa paix et de son amour.

Nos prêtres accompagnent les chrétiens sur le chemin de la foi et dans la préparation des sacrements. Ils partagent les joies et les difficultés de leurs paroissiens. Ils accueillent les personnes fragiles et toutes celles qui frappent à leur porte. Ils célèbrent la messe et annoncent la Parole de Dieu. Ils s'engagent pleinement pour notre communauté chrétienne.

Si les prêtres peuvent accomplir leur mission, c'est aussi grâce à vous ! Une fois par an, un don au Denier permet aux prêtres de vivre et d'agir. Seuls vos dons permettent de leur verser un traitement chaque mois et de leur fournir une couverture sociale.

C'est dire combien votre participation est importante. Elle marque votre attachement à l'action de votre curé de paroisse et de l'ensemble des prêtres du diocèse de Laval.

Je vous lance cet appel avec confiance et vous assure de ma prière.

+ Thierry Scherrer

POURQUOI DONNER ?

L'Église ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Seule la participation des fidèles au Denier de l'Église permet au diocèse de donner aux prêtres et aux laïcs salariés les moyens de vivre et d'agir.



QUELQUES REPÈRES
CHIFFRÉS :

40 €

correspondent au coût d'une journée d'un prêtre, charges sociales comprises.

80 €

correspondent au coût d'une journée de formation d'un séminariste.



49

prêtres de moins de 75 ans en activité dans les paroisses, les services et les mouvements.

61

prêtres de plus de 75 ans.



3

séminaristes se préparent pour prendre la relève.

ET AUSSI...



49

laïcs salariés au service du diocèse et des paroisses.

COMMENT DONNER ?

3 FAÇONS DE PARTICIPER



• **Par chèque** à l'ordre de l'Association diocésaine de Laval.



• **Par prélèvement automatique** pour un soutien régulier et réparti dans la durée.



• **En ligne** sur www.diocese-laval.fr avec votre carte bancaire, c'est pratique, rapide et sécurisé !



BÉNÉFICIEZ DE 66 % DE RÉDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

VOUS DONNEZ

CELA VOUS COÛTERA

40 €

APRÈS DÉDUCTION

13,60 €

80 €

APRÈS DÉDUCTION

27,20 €

240 €

APRÈS DÉDUCTION

81,60 €

DES PRÊTRES EN MISSION

Chacun de nous chemine dans la foi au fil des joies et des épreuves de sa vie personnelle, familiale et professionnelle. La mission des prêtres, et à travers eux de l'Église, est essentielle dans notre société.



“NOUS PRIONS”

Les prêtres accompagnent et prient tous les jours pour leurs paroissiens ou les communautés de personnes qui leur sont confiés, comme les jeunes ou les familles.

“NOUS PARTAGEONS”

Les prêtres annoncent la Bonne Nouvelle de l'Évangile et célèbrent les sacrements de la vie chrétienne. Ils accompagnent les familles sur le chemin du baptême et du mariage, ou pour la célébration d'obsèques.



“NOUS DONNONS”

Les prêtres donnent de leur temps pour aller régulièrement visiter les personnes malades et isolées. Sur les pas du Christ, ils offrent aux plus démunis une présence et une oreille attentive.

GRÂCE À VOUS

FABRICE, 43 ANS

« C'est important de pouvoir compter sur les prêtres pour célébrer des moments de joie, comme un baptême ou lors de moments difficiles, comme des obsèques. Je soutiens leur mission, en donnant au Denier tous les ans. »



MONIQUE, 72 ANS

« J'espère que l'Église continuera à transmettre ses valeurs aux jeunes générations. C'est pourquoi, il est essentiel de donner au Denier. »



MARIE ET STÉPHANE, 34 ANS

« Notre curé se dévoue pour être aux côtés des personnes isolées. Nous donnons au Denier, par prélèvement automatique, pour soutenir son action. »



Association diocésaine de Laval

27 rue du Cardinal Suhard

BP 31225 • 53012 Laval cedex

Tél. : 02 43 69 24 21

www.diocese-laval.fr

JE FAIS UN DON !



JE DONNE PAR CHÈQUE :

40 € 80 € 120 € 240 €

autre : €

à l'ordre de l'Association diocésaine de Laval.

JE FAIS UN DON RÉGULIER

et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos.

Merci de renvoyer votre don accompagné de ce bulletin directement au diocèse de Laval à l'aide de l'enveloppe retour jointe ou de le déposer à votre paroisse.

DE LA PART DE : Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Paroisse

E-mail



JE RÉPARTIS MON DON GRÂCE AU PRÉLÈVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association diocésaine de Laval à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Laval. À réception de ce mandat, l'Association diocésaine de Laval vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement. **Merci de compléter les différents champs et de retourner ce mandat signé, accompagné de votre RIB / IBAN, à l'aide de l'enveloppe retour jointe.**

INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR

À compléter par vos soins

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Coordonnées de votre compte :

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC [.....] *Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)*

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association diocésaine de Laval

27 rue du Cardinal Suhard • BP 31225 • 53012 Laval cedex

ICS : FR48ZZZ417895

RUM :

(ne pas remplir)

FRÉQUENCE ET MONTANT DU DON :

Paiement récurrent

Merci de préciser la périodicité et le montant du prélèvement :

Mensuelle Trimestrielle

10 € 20 € 30 € autre : €

Fait à : le / / 2017

Signature :